

30 mn de sport à l'école... Et pour quoi faire ?



C'est LA nouveauté de la rentrée 2022 ! Alors que les programmes et les emplois du temps sont déjà pourvus d'EPS, le ministre de l'Éducation nationale poursuit un projet instauré par son prédécesseur : instaurer 30 minutes quotidiennes de sport... Mais quand et surtout pourquoi ?

Retour sur la genèse. JM Blanquer souhaitait que le ministère « *s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) dans toutes les écoles primaires.* » qui se distingue de l'EPS. Selon la circulaire, l'APQ viserait « *à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages* ».

Ce temps d'activité physique reste sous la responsabilité entière de l'enseignant·e, ce qui est contradictoire avec la possibilité de l'élargir au périscolaire. **Ces 30mn « s'ajoutent » aux horaires d'EPS et on s'interroge donc sur les temps ciblés pour les pratiquer... Récréations « guidées », sautilllements à son bureau, « squats » pour prendre et déposer des livres, cloche pied pour aller aux toilettes ?** Un projet « co-construit » devra être soumis et validé par le·la référent·e 30 mn (désigné·e par le·la DASEN). C'est **surtout une tâche supplémentaire** pour les équipes qui n'ont pas besoin de cela en cette rentrée et qui est largement relayée par les médias...

Cette mesure, pas si anodine que cela, interroge aussi la collaboration avec le mouvement sportif. Il est courant que les collègues travaillent avec des associations ou clubs sur des projets de cycle en EPS selon des objectifs bien définis. En encourageant les fédérations à conventionner et proposer leurs « services » aux écoles (éducateur·trices sportif·ves, kit d'activité...), on fragilise un peu plus les frontières avec l'EPS ainsi que l'USEP (pas de projet de licence gratuite, de renfort des personnels). Et en définitive, ce **sont bien les fédérations qui risquent d'avoir la part belle dans cette histoire** et il est à craindre qu'elles ne viennent « faire leur marché » d'enfants « doués ».

La CGT Éduc'action est totalement opposée à cet artifice. Il surcharge le travail des personnels et les journées des élèves qui n'auront plus le droit à la déconnexion. Cette opération est une vaste opération de communication et une manne financière pour les fédérations les plus riches. À l'heure où les piscines ferment, empêchant les élèves d'accéder au « savoir nager », donnons en priorité les moyens de mener des séances correctes d'EPS avant d'ouvrir le sport scolaire au marché...